



BVMAC

Appel d'offres restreint

N°012/05/BVMAC/DSI/04-24

Pour l'acquisition d'un logiciel de conception et développement de logiciels, et d'un logiciel de Reporting pour la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC)

Maître d'Ouvrage : Directeur Général de la BVMAC

TERMES DE REFERENCE



TABLE DES MATIERES

1.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET	3
1.1.	Présentation de la BVMAC	3
1.2.	Objectifs du projet	3
2.	DEFINITION DES TRAVAUX	4
3.	Spécifications techniques	4
4.	Spécifications fonctionnelles	5
5.	LIVRABLES	5
6.	MODALITES DE SOUMISSION	6
6.1.	Constitution des offres	6
6.2.	Transmission des offres	6
7.	MODALITES DE TRAITEMENT DES OFFRES	6
7.1.	Critères d'évaluation	6
7.2.	Principaux critères éliminatoires	7
7.3.	Procédure de sélection du prestataire	7
8.	CONTENU DES OFFRES	8
8.1.	Constitution du dossier Administratif	8
8.2.	Contenu de l'offre technique	8
8.3.	Contenu de l'offre financière	8



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

1.1. Présentation de la BVMAC

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), est investie, à titre exclusif, de la mission de service public d'organisation, d'animation et de gestion du Marché Financier Régionale. Elle assure les fonctions d'entreprise de marché.

Société de droit privé constituée sous la forme de « Société Anonyme », elle est soumise aux dispositions de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et surtout aussi aux Règles du Marché Financier Régionale supervisé par son Régulateur, la COSUMAF.

La BVMAC se donne pour vision d'être la première source de financement des économies de la sous-région CEMAC. Elle se propose de mettre en œuvre les actions stratégiques qui vont lui permettre d'atteindre ses objectifs à travers l'accomplissement de ses principales missions qui sont :

- Organiser l'inscription et la cotation des valeurs ;
- Assurer la publication des cours ;
- Promouvoir le développement du Marché.

L'acquisition d'un logiciel de conception et de développement d'applications, ainsi que d'un logiciel de Reporting, est une composante essentielle de la stratégie de la BVMAC. Cette initiative vise à fournir à son équipe de développement des outils appropriés pour mettre en place rapidement des solutions performantes, répondant aux besoins internes ainsi qu'à ceux de ses clients en termes de logiciel et de présentations de données.

1.2. Objectifs du projet

Le projet d'acquisition d'un logiciel de conception et de développement de logiciels, ainsi que d'un logiciel de Reporting, s'inscrit dans une démarche stratégique claire de la BVMAC. Les objectifs principaux de ce projet sont de fournir à l'équipe de développement les outils appropriés pour créer rapidement des solutions performantes, tant pour les besoins internes de l'entreprise que pour satisfaire les exigences de ses clients. Grâce à ces logiciels spécialisés, la BVMAC souhaite renforcer son agilité en matière de développement logiciel, améliorer l'efficacité opérationnelle et offrir des présentations de données claires et convaincantes. En consolidant son infrastructure technologique, la BVMAC vise à optimiser ses processus internes et à garantir une expérience client de haute qualité,



renforçant ainsi sa position sur le marché.

2. DEFINITION DES TRAVAUX

Les travaux ici incluent les tâches suivantes :

- **Proposer des recommandations** : Sur la base des critères tels que les caractéristiques techniques, les fonctionnalités, les performances et les coûts associés, le candidat devra formuler des recommandations claires et argumentées sur les logiciels les plus adaptés aux besoins de l'entreprise. Cela peut inclure une liste des logiciels recommandés, leurs avantages et inconvénients respectifs.
- **Elaborer un plan de déploiement** : Le candidat devra proposer un plan détaillé pour la mise en œuvre du logiciel sélectionné. Cela peut inclure les étapes de déploiement, les ressources nécessaires, les délais ainsi que les activités de formation et de migration de données si nécessaires.
- **Formation** : Le candidat devra s'occuper des sessions de formation pour les utilisateurs finaux.

3. Spécifications techniques

Il est attendu du soumissionnaire une proposition pour l'acquisition d'un logiciel de conception et développement logiciel ainsi que d'un logiciel de Reporting. La liste ci-dessous sans nécessairement être exhaustive, indique les références techniques nécessaires à la bonne exécution du projet :

- **Compatibilité du système d'exploitation** : Le système d'exploitation pris en charge est Windows.
- **Base de données** : Le logiciel de conception et développement de logiciels ainsi que le logiciel de Reporting doivent être compatible avec le système de gestion de base de données Oracle.
- **Interfaces et protocoles de communication** : Le logiciel de Reporting doit pouvoir communiquer avec d'autres systèmes ou services via des protocoles courants tels que REST, SOAP, TCP/IP etc
- **Langage et technologies pris en charge** : Le logiciel pour la conception et le développement de logiciel doit pouvoir prendre en charge des développements multiplateformes (mobile, web, bureau).

- **Maintenance et support** : Il est requis que les licences des divers logiciels soient de nature perpétuelle, avec des mises à jour assurées par le constructeur.

4. Spécifications fonctionnelles

- **Conception et développement de logiciels** : Prise en charge des développements multiplateformes, capacité à créer des interfaces conviviales et intuitives, outil de développement intégré pour faciliter la création, le débogage et le test d'applications, intégration avec des systèmes de contrôle de version pour faciliter la collaboration et le suivi des modifications. Le candidat pourra privilégier des outils Low-code.
- **Reporting** : Capacité à extraire et à analyser les données pertinentes pour générer des rapports personnalisés, création de tableaux de bord interactifs pour visualiser les indicateurs clés de performance (KPI) et les tendances, fonctionnalités de filtrage, de tri et de regroupement des données pour une analyse approfondie, Possibilité de planifier et d'automatiser la génération de rapports à intervalles réguliers et exportation des rapports dans différents formats (PDF, Excel, etc.) pour faciliter la diffusion et le partage des informations. Possibilité de faire communiquer le logiciel avec d'autres systèmes via des protocoles spécialisés afin de partager les données.
- **Intégrations** : Capacité à s'intégrer avec des systèmes tiers tels que des bases de données, des services web ou des API.
- **Performances et évolutivité** : Capacité à gérer de grandes quantités de données et de transactions sans compromettre les performances. Évolutivité pour répondre à la croissance future de l'entreprise et de ses besoins.
- **Formation et support** : Formation initiale pour les utilisateurs afin de maximiser l'efficacité et l'adoption du logiciel.

5. LIVRABLES

Il est attendu du candidat un certain nombre de livrables.

1. Logiciel de conception et développement logiciel

- Installation et configuration du logiciel ;
- Documentation technique détaillée comprenant des manuels d'utilisation, des guides d'installation et des spécifications techniques ;
- Les licences d'utilisation du logiciel et des composants tiers, le cas échéant ;
- L'intégration avec d'autres outils et systèmes existants, le cas échéant ;



- La formation des utilisateurs sur les fonctionnalités clés du logiciel.

2. Logiciel de Reporting

- Installation et configuration du logiciel de Reporting ;
- Documentation expliquant comment créer et personnaliser des rapports ;
- L'intégration du logiciel avec d'autres systèmes ;
- Les licences d'utilisation du logiciel ;
- Formation des utilisateurs sur l'utilisation du logiciel de Reporting.

6. MODALITES DE SOUMISSION

6.1. Constitution des offres

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimée en FCFA. Afin de rendre sa réponse la plus lisible possible pour la BVMAC, le soumissionnaire devra présenter son offre en intégrant les éléments suivants :

- Dossier administratif ;
- Offre Technique ;
- Offre Financière.

6.2. Transmission des offres

Les offres doivent être transmises **au plus tard le 08/05/2024** sous pli fermé au secrétariat de la BVMAC avec le cachet du prestataire et la seule et unique mention suivante : **Offre pour fourniture des logiciels à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale.**

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période **de quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de l'ouverture des offres. La BVMAC se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente demande de consultation, s'il n'a pas obtenu de soumission qui lui paraisse acceptable ou pour toute autre raison.

Dans les circonstances exceptionnelles, la BVMAC peut solliciter le consentement des consultants à une prolongation du délai de validité.

7. MODALITES DE TRAITEMENT DES OFFRES

7.1. Critères d'évaluation

Les critères de sélection des offres pour la fourniture des logiciels sont présentés dans le tableau ci-après :



N.B : Les prestataires devront être en mesure de venir faire une présentation-démonstration de leur offre au siège de la BVMAC.

CRITERES		NOTATION (POINTS)
1. Offre technique		
1.1.	Compréhension générale du cahier de charges	/10
1.2.	Méthodologie & Consistance de l'offre	/20
1.3.	Qualité Équipe Projet (CV, Expérience, réalisations)	/20
1.4.	Expérience prouvée dans des missions analogues	/20
1.5.	Délais d'exécution	/15
1.6.	Support et assistance utilisateur	/20
2. Oral de présentation/démonstration de l'offre		/15
3. Offre financière		/30
TOTAL		150 points

7.2. Principaux critères éliminatoires

Les offres répondant à un des éléments ci-dessous seront tout simplement rejetées :

- Dossier administratif ou technique incomplet ou non-conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre technique ou financière incomplète.

7.3. Procédure de sélection du prestataire

La sélection du prestataire devant réaliser le projet se fera suivant les étapes ci-après :

Étape 0 : Lancement des demandes de consultation. Elle consiste à faire parvenir le cahier de charges aux différents prestataires présélectionnés.

Étape 1 : Réception. Elle consiste à réceptionner les offres transmises par les prestataires.

Étape 2 : Évaluation : Elle consiste à attribuer une note aux offres reçues selon les critères définis au paragraphe 6.1.

Étape 3 : Délibération et Sélection : Elle consiste à débattre en comité interne BVMAC et choisir une offre. La présentation du prestataire sera demandée à cette étape.



Étape 4 : Contractualisation : Elle consiste à élaborer et signer le contrat avec le prestataire sélectionné.

8. CONTENU DES OFFRES

8.1. Constitution du dossier Administratif

- Registre du commerce ;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non-faillite ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Plan de localisation ;
- Attestation de non-redevance ;
- Attestation de soumission à l'organisme de sécurité sociale de l'état de la CEMAC.

8.2. Contenu de l'offre technique

- Compréhension du besoin de la BVMAC ;
- Références du prestataire ;
- CV des consultants devant intervenir sur le projet ;
- Caractéristiques techniques de la solution proposée ;
- Planning des travaux.
- Présenter les caractéristiques de la solution proposée
- Les délais d'exécution ne doivent pas dépasser 20 jours, dès réception de la commande.

8.3. Contenu de l'offre financière

- Détail du montant de la prestation pour toutes les composantes du projet ;
- Détails du montant estimatif des charges récurrentes annuelles de maintenance ;
- Modalités de paiement.
- L'offre financière doit être impérativement **hors taxes et hors douane (HTHD)**